



Papiers d'actualité / Current Affairs in Perspective

N°9 | October 2021

François Mitterrand en visite en Suisse : la
voie européenne comme une évidence

Fondation Pierre du Bois
Fondation Pierre du Bois
pour l'histoire du temps présent

Bastien Nançoz*



Le chancelier allemand Helmut Kohl, le président de la Confédération suisse Jean-Pascal Delamuraz et le Président de la République française François Mitterrand lors de leur réunion au Centre des Congrès de Bâle, le 15 décembre 1989 à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de la « Regio Basiliensis »

Droits réservés / Institut François Mitterrand



Papiers d'actualité / Current Affairs in Perspective

N°9 | October 2021

De l'année 2021 les historiens retiendront certainement, en plus de la pandémie de COVID-19, l'abandon de l'accord-cadre institutionnel avec l'Union Européenne (UE), pourtant âprement négocié par Berne durant sept longues années. Enterrer l'accord destiné à encadrer et renforcer la voie bilatérale tant encensée par les commentateurs les plus avertis a ravivé une profonde blessure helvétique : l'échec de l'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen (EEE) du 6 décembre 1992. Près de trente ans plus tard, la Suisse est en quelque sorte « revenue à la case départ », poussée à réinventer sa relation avec des voisins avec qui elle partage presque tout : ses frontières, son économie, ses langues et surtout sa culture. Le présent article, inspiré par l'ouvrage *François Mitterrand et la Suisse : une amitié européenne*¹ qui paraît en octobre 2021 aux Éditions Slatkine, propose quelques pistes de réflexion autour de la politique d'intégration de la Suisse. En se penchant sur l'amitié que le quatrième Président de la République française, Européen de cœur et d'action, a nourrie pour la Suisse, cette étude au carrefour entre l'histoire et la politologie rappelle que la Confédération helvétique, riche de sa démocratie, de son fédéralisme et de son histoire, a encore beaucoup à apporter à l'Europe.

De l'indifférence giscardienne à l'intérêt mitterrandien : le rapprochement franco-suisse des années 1980

Rien, avant l'accession de François Mitterrand à la plus haute charge de l'État français en 1981, ne plaide en faveur d'un rapprochement politique entre la Suisse et la France sous le drapeau européen : les importantes fuites de capitaux français vers les coffres forts helvétiques consécutives à Mai 68 conduisent au contraire la France à traquer les fraudeurs fiscaux et à se méfier d'un voisin gênant.² Victime d'une certaine indifférence sous l'ère Giscard d'Estaing, la Suisse craint le pire en apprenant la victoire du candidat socialiste François Mitterrand le 10 mai 1981 face au président sortant : l'entrée au gouvernement de quatre ministres communistes ainsi que le vaste programme de nationalisations lancé par le gouvernement Mauroy ne manquent pas d'inquiéter les responsables politiques et une partie de l'opinion helvétique.³ Homme d'État pour le moins insaisissable, François Mitterrand prend le contre-pied des voix les plus critiques à l'occasion de sa visite d'État en Suisse, les 14 et 15 avril 1983 : « Quant à mettre en cause la Suisse parce qu'elle représente cette place financière, je ne le fais pas. Je mets en cause les Français qui, oubliant leur devoir national, vont chercher refuge pour leurs capitaux en Suisse. »⁴ Il poursuit, sur le ton humble et respectueux qui caractérisera son discours en Suisse : « Les Suisses ont la société qu'ils ont choisie : les méthodes de gouvernement, les institutions économiques, bancaires. C'est leur affaire, ce n'est pas la mienne. »⁵

Cette visite d'État de François Mitterrand en Suisse deux ans après son élection redonne du souffle à une relation qui commençait sérieusement à en manquer : aucune visite officielle au voisin helvétique n'a eu lieu depuis plus de 70 ans. Le président socialiste ne s'en cache du reste pas, déclarant vouloir procéder à « la réparation d'un oubli historique tout-à-fait dommageable »⁶. Il ajoute qu'« il n'est pas normal qu'aucun chef de l'État français ne se soit rendu dans ce pays voisin et ami depuis 1910 »⁷, concluant même être « choqué » de cet état de fait. C'est à l'occasion de ce déplacement très remarqué des deux côtés de la frontière que François Mitterrand opte pour le discours profondément positif dont il fait preuve lors de chacun de ses déplacements en territoire helvétique durant les dix années qui suivent :

*Ce que j'attends d'abord, c'est un bon climat. Ensuite, nous avons des échanges importants et toute une histoire commune, dominée par la coopération et l'amitié. Il s'agit donc de mettre l'accent sur cet aspect positif plutôt que sur d'autres. Nous avons aussi les contentieux. Tout le monde en a, mais on les régie [sic] toujours quand on les considère sous le bon angle de vue.*⁸



Papiers d'actualité / Current Affairs in Perspective

N°9 | October 2021

Sans parler de véritable « contentieux », la France et la Suisse mènent néanmoins des politiques européennes largement divergentes jusqu'à la fin des années 1980. Alors que la diplomatie française concentre toutes ses forces au début du premier septennat du président Mitterrand à relancer la Communauté européenne, en étroite collaboration avec la République fédérale d'Allemagne menée par Helmut Kohl, la Suisse s'efforce de poursuivre sur la voie libre-échangiste au sein de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Malgré sa réticence historique à s'engager sur la voie intergouvernementale et communautaire tracée dans les années 1950 et consolidée au travers du traité de l'Élysée par ses deux grands voisins français et allemand en 1963, la Confédération helvétique se console avec un accord de libre-échange européen que le peuple et les cantons plébiscitent en décembre 1972. Esseulée par le départ de la locomotive économique britannique de l'AELE l'année suivante, la Suisse est pourtant contrainte de prendre position face à la relance européenne inaugurée par la France et la République fédérale d'Allemagne en 1984 : la mise en place d'un marché unique représentant près de 380 millions de consommateurs ne peut qu'aiguiser les appétits d'une Suisse de plus en plus dépendante économiquement de ses voisins.

La main tendue de Mitterrand, 1989-1991 : « La Suisse est dans l'Europe et je souhaite que l'Europe s'organise. »⁹

L'accession en 1985 du français Jacques Delors à la présidence de la Commission européenne vient en effet soutenir la dynamique entre Paris et Bonn et inaugure l'action du triumvirat franco-allemand Mitterrand-Kohl-Delors. Véritable âge d'or de la construction européenne, le programme de relance franco-allemand a notamment pour objectif de réaliser les quatre libertés (de circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services) dans un espace économique dont les obstacles matériels et immatériels à la croissance sont supprimés.¹⁰ La signature de l'Acte unique européen (AUE)¹¹ le 17 février 1986 et son entrée en vigueur le 1^{er} juillet de l'année suivante laisse six ans à la Communauté européenne pour parvenir à mettre en place le grand marché unifié.¹²

Les pays membres de l'AELE sont alors pris d'inquiétude : soucieux d'éviter une marginalisation du marché unique et attirés par les avantages qu'ils pourraient en tirer, ils entament une réflexion sur leur politique d'intégration européenne.¹³ Le début de l'année 1989 projette la Suisse aux portes de l'Europe du triumvirat Mitterrand-Kohl-Delors. Les partenaires européens de la Suisse s'emballent lorsque Jacques Delors précise les contours institutionnels de l'EEE, qui permettra aux membres de l'AELE de participer au marché unique. Cette démarche qui exige de la Suisse qu'elle harmonise ses positions et ses demandes avec celles de ses partenaires de l'AELE face à la Communauté (excluant ainsi toute voie bilatérale) peine à convaincre le Conseil fédéral. Ne pouvant pourtant ignorer les avantages d'une participation à un marché unifié dont le lancement est prévu pour 1993, la Suisse est en quelque sorte « embarquée malgré elle »¹⁴ dans des discussions préparatoires qui aboutissent à l'ouverture de négociations formelles entre l'AELE et la Communauté européenne à la mi-juin 1990.

En 1989, les deux déplacements en Suisse de François Mitterrand sont autant d'occasions pour le gouvernement helvétique de s'assurer le soutien d'un acteur central de la scène d'un jeu européen qui s'accélère soudainement. Pour le président Mitterrand, ces déplacements en territoire helvétique s'inscrivent dans la continuité de la tournée européenne qu'il a entreprise dès le début de son premier septennat. Par cette politique active de visites, François Mitterrand imagine réaffirmer la présence française dans plusieurs pays desquels elle s'est absentée depuis de nombreuses années.¹⁵ Ces déplacements doivent également soutenir le projet



Papiers d'actualité / Current Affairs in Perspective

N°9 | October 2021

franco-allemand de relance européenne entamé en 1984 et confirmé en 1986. Si la stratégie franco-allemande donne indubitablement la priorité aux membres de la Communauté dans le cadre de la relance européenne, François Mitterrand ne néglige pour autant pas les pays non-membres de la Communauté européenne. Dépassant les considérations purement économiques et structurelles, l'ambition européenne du président français se caractérise par une volonté politique de rapprocher, culturellement d'abord, les pays européens par des contacts diplomatiques et personnels au plus haut niveau. François Mitterrand souhaite relier les peuples par leurs valeurs, histoire et culture communes pour mieux les rassembler dans ce qui se laisse qualifier d'« âme européenne »¹⁶. À l'occasion du vernissage d'une exposition sur la presse suisse et française en Valais en septembre 1989, François Mitterrand déclare devant les conseillers fédéraux Jean-Pascal Delamuraz et René Felber :

*C'est par la qualité et la culture dont elle fait partie que l'on bâtira la véritable Europe, au-delà des structures qui ne sont pas négligeables mais pas toujours nécessaires dès lors que l'on a su avancer ensemble dans une connaissance mutuelle et dans un développement commun.*¹⁷

À peine deux mois après cette déclaration, le mur de Berlin s'effondre, le 9 novembre 1989 et ouvre la voie vers la réunification allemande et la fin du monde bipolaire dans lequel les accords de Yalta ont figé l'Europe en 1945. Cette sortie de Yalta sonne en Suisse comme une véritable « fin de l'Histoire »¹⁸ : en pleins bouleversements internationaux sa situation de pays neutre et non aligné est complètement remise en question par l'effondrement du bloc Est.¹⁹ La question de sa place dans une Europe sur le point de s'unifier pour réaliser le marché unique se pose de manière encore plus grave dès la fin 1989. Accueilli par ses homologues suisse et allemand à Bâle le 15 décembre 1989 à l'occasion de la célébration du 25^{ème} anniversaire de l'association transfrontalière *Regio Basiliensis*, François Mitterrand, conscient des enjeux d'accès au marché unifié pour les membres de l'AELE, insiste :

*D'ici la fin de cette année qui n'est pas très lointaine, il y aura rencontre entre vos pays et les nôtres qui sont également d'Europe. Ce sont les hasards de l'histoire qui font que l'évolution des traditions, les usages, les institutions, les caractères n'ont pas suivi la même ligne, n'ont pas connu la même course, étant entendu [...] qu'à compter du moment où l'objectif est de les réunir et de les rassembler d'une façon ou d'une autre, nous sommes sur le bon chemin.*²⁰

Pour François Mitterrand, très pragmatique, le dialogue doit primer sur les institutions. À l'occasion de cette réunion tripartite entre Delamuraz, Kohl et Mitterrand, il s'agit pour lui de souligner les coopérations qui se sont développées « sans le savoir, sans l'exprimer », « à partir de la base, de la réalité quotidienne du terrain », presque « naturellement ». La coopération et le dialogue entre voisins européens qui se respectent conduisent donc, dans la vision mitterrandienne de l'Europe, à constater que « par rapport à la démarche générale de l'Europe en construction, nous en sommes (...) les ouvriers sans autres distinctions que celles qu'apportent nos accents, nos intonations »²¹. Pour le président français, le rôle de la Suisse dans l'Europe en 1989 est de « réunir » plutôt que d'« arbitrer ». La réunion à Bâle entre les trois chefs d'État symbolise, en décembre 1989, cette forme particulière du dialogue entre partenaires et voisins européens : ne laissant pas de place aux questions bilatérales, cette rencontre favorise les échanges de vues et de visions, sur le plan européen et multilatéral.²²

L'année 1990 prouve à la Suisse combien le dialogue avec ses voisins et ses partenaires de l'AELE est primordial : les négociations sur l'EEE sont lancées le 20 juin 1990, sous l'impulsion notamment de l'Autriche, de la Suède et de la Finlande, pressées d'accéder au marché intérieur unifié. L'unification allemande effective le



Papiers d'actualité / Current Affairs in Perspective

N°9 | October 2021

3 octobre suivant et le symbolique sommet de la CSCE du 19 au 21 novembre consacrant la fin de la guerre froide prennent de court un Conseil fédéral divisé sur la question européenne. Au cœur de ces changements rapides, la diplomatie française résume avec une grande perspicacité les voies qui s'offrent alors à la Suisse :

Un courant encore très minoritaire a commencé de se faire jour en sein du monde politique suisse pour demander une adhésion du pays à la Communauté. La nécessité de ne pas passer à côté d'une chance historique au moment où le visage de l'Europe se transforme radicalement conduit certains à se demander si l'exercice de l'EEE n'est pas déjà dépassé. En outre, le coût politique et économique pour la Suisse de la mise en œuvre de l'EEE étant déjà important, le saut supplémentaire que représenterait une adhésion apparaît comme étant réduit d'autant.²³

Les bouleversements de 1989 conduisent le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) à constater la dépendance croissante de la Suisse à une Communauté renforcée : tous les voisins immédiats de la Confédération helvétique sont déjà, ou en passe de devenir, les membres d'une Communauté aux fondements supranationaux qui partageront leurs ressources dans un seul et même marché comptant près de 400 millions de consommateurs. Face au développement rapide du projet d'union politique dont la ratification est prévue pour 1992, la diplomatie helvétique relève qu'il est nécessaire pour la Suisse qu'émerge « une CE qui partage autant que possible [ses] conceptions essentielles, par exemple [ses] convictions fédéralistes »²⁴. À l'occasion de la visite de François Mitterrand au Tessin le 7 juin 1991, Berne note ainsi :

Nous suivons avec intérêt les efforts de la CE pour se doter de nouvelles institutions et se transformer en Union politique. Un tel mouvement d'intégration, qui est certainement comparable à celui qui a abouti au traité de Rome, est dans l'intérêt de toute l'Europe, et pas seulement de la CE. C'est l'avenir de notre continent et sa place dans le monde qui sont en jeu. Dans notre conception aussi, l'Union politique devrait former la pierre angulaire d'une nouvelle architecture européenne, structurée, sûre et cohérente.²⁵

La prise de position du DFAE dans cette note tranche franchement avec la posture distante adoptée par la Suisse à l'égard de l'intégration européenne animée par la France et l'Allemagne durant l'après-guerre. Accueillant son homologue français à Lugano, le président de la Confédération Flavio Cotti relève combien la présence de François Mitterrand, qu'il qualifie de « grand maître-penseur du futur de l'Europe »²⁶, est importante aux yeux du gouvernement helvétique alors que la reconfiguration du continent européen représente « le défi passionnant, principal aussi, pour la petite Suisse »²⁷. À l'heure où les négociations sur l'accord EEE s'enlisent et où la Suisse ne parvient pas à trancher sa position en faveur d'une coopération institutionnelle avec la Communauté européenne, bientôt transformée en Union européenne, le président de la Confédération reconnaît l'importance des échanges avec ses voisins et de la visite de François Mitterrand en Suisse :

Il n'y a pas de doute, ce que nous avons discuté aujourd'hui, ne manquera pas de jouer un rôle d'infléchissement pour le Conseil fédéral pour les décisions qu'il devra prendre pour l'espace économique, en tout cas, très prochainement.²⁸

Il est permis de penser que François Mitterrand contribue ainsi à « éclairer de ses lumières » les voies européennes encore obscures qui s'offrent au Conseil fédéral en 1991. Artisan européen respectueux de la souveraineté des États voisins, François Mitterrand ose déclarer, lors de la conférence de presse tenue sur les bords du lac de Lugano :

Pour ce qui concerne les intérêts de la Suisse et ses intentions, j'ai écouté. Je n'avais pas à faire autre chose et je me suis bien gardé de donner des conseils. On m'a demandé mon avis sur un certain nombre d'évolutions



Papiers d'actualité / Current Affairs in Perspective

N°9 | October 2021

européennes et de structures puisque je les vis d'une expérience différente de celles des dirigeants suisses. [...] Tout est ouvert, mais c'est à la Suisse, je veux dire dans ce cas-là, au peuple suisse selon ses propres traditions de le décider et toutes paroles de ma part seraient à mon avis irrespectueuses à l'égard de cette volonté d'un peuple ami mais étranger, qui est souverain, qui s'exprime lui-même par ses propres voix. Mais maintenant si vous voulez dire un souhait, je ne dirai pas que je souhaite que la Suisse rentre dans la Communauté, je dirai : la Suisse est dans l'Europe et je souhaite que l'Europe s'organise.²⁹

Suite à la visite du président français au Tessin, après plusieurs mois de négociations et de réflexion, le Conseil fédéral annonce finalement en octobre 1991 que « le traité EEE doit être une étape vers davantage d'intégration [et que] l'option de l'adhésion [à l'UE] est devenue le but de la politique du Conseil fédéral »³⁰. Cette annonce historique peut être interprétée comme le premier signe d'une rupture dans la politique européenne helvétique menée jusque-là. Le dépôt de la demande d'adhésion de la Suisse à l'UE en mai 1992 conforte également la thèse selon laquelle le Conseil fédéral opère un changement radical dans sa doctrine européenne.³¹

L'échec du 6 décembre 1992 vu par François Mitterrand : la Suisse reste profondément européenne

Appelée aux urnes pour se prononcer sur l'accord sur l'EEE le dimanche 6 décembre 1992, la population helvétique rend son verdict : la Suisse rejette le texte à une très faible majorité des voix (50,3%), mais à une très forte majorité des cantons (14 cantons et 4 demi-cantons sur les 26 cantons et demi-cantons).³² Publiquement désavoué, le Conseil fédéral accepte le résultat du référendum, tout en déplorant par la voix du conseiller fédéral Delamuraz « un dimanche noir pour l'économie suisse, pour tous les partisans de l'ouverture ainsi que pour la jeunesse qui se voit privée d'un projet d'avenir »³³. Côté français, l'ambassadeur à Berne attribue l'échec de l'EEE en votation populaire à la confusion que le dépôt de la demande d'adhésion de la Suisse à la CEE a induite.³⁴ Il ajoute que ce sont également les peurs éveillées par l'opposition nationaliste qui permirent au camp du « non » de l'emporter : « c'est en un mot la Suisse de la crainte qui l'a emporté sur la Suisse de l'espoir »³⁵. Dans une analyse approfondie des relations entre la Suisse et la Communauté européenne en 1992, le Quai d'Orsay souligne : « 1992 aura été pour la Suisse [l'année] de tous les espoirs et de toutes les déceptions, s'agissant de ses relations avec l'Europe communautaire »³⁶. Le résultat du référendum populaire helvétique sur l'EEE constitue donc pour la France, tout comme pour ses partenaires européens, une « déception ».

Sans condamner la Suisse, le président Mitterrand s'avoue lui-même déçu par le résultat négatif de cette votation populaire. Le 12 décembre 1992, il nuance pourtant :

Le refus suisse n'était pas celui de l'élargissement [de l'UE], mais ce refus était contenu dans le refus de l'Espace économique européen. C'est comme cela que l'on peut l'interpréter.³⁷

Loin d'être une exception dans le paysage européen, le « non » suisse à l'EEE s'ajoute à d'autres verdicts populaires qui mettent au défi le mouvement de construction européenne : en juin 1992 la population danoise refuse la ratification du traité de Maastricht par référendum, puis le 20 septembre 1992 une courte majorité des suffrages exprimés (51,02%) permet à la France de ratifier le traité de Maastricht lors d'une consultation populaire convoquée par le président français pour valider sa politique européenne. Le « petit non danois » et le « petit oui français » à Maastricht marquent l'émergence de la grogne populaire contre l'Europe de



Papiers d'actualité / Current Affairs in Perspective

N°9 | October 2021

Bruxelles, plus connue aujourd'hui sous le terme d'« euroscepticisme ». La Suisse ne fait donc pas exception quand sa population se prononce sur l'accord sur l'EEE.

François Mitterrand ne perd cependant pas l'espoir de voir un jour la Suisse adhérer au « grand dessein européen » esquissé par la France et l'Allemagne. Persuadé que la Suisse est résolument européenne, il ne cesse d'exprimer son attachement pour elle. Européen de cœur et d'action, il saisit l'occasion de sa dernière visite en territoire helvétique, le 3 décembre 1993, pour rappeler que la Suisse a encore beaucoup à apporter à l'Europe :

Quant à la Suisse, je l'invite, comme je l'ai toujours fait, à se joindre à cette grande œuvre. Je suis convaincu qu'elle ne s'y perdra pas, et qu'elle y trouvera au contraire sa place, son rôle, et un surcroît de fécondité dans les actions dont le monde a besoin.³⁸

Accueilli comme un père politique par le président de la Confédération de l'époque Adolf Ogi, François Mitterrand tient un discours profondément positif sur la Suisse et sur sa politique d'intégration européenne. Lors de la Conférence de presse qu'il tient en décembre 1993 avec Adolf Ogi à Interlaken, le président français souligne l'importance de la mise en place d'un « dialogue organique, structurel et institutionnel »³⁹, véritable garant de la paix en Europe. Aux yeux du Président de la République, la Suisse reste, malgré le résultat de la consultation populaire de décembre 1992, « un partenaire naturel de l'Union européenne »⁴⁰. Il insiste même sur la nécessité pour l'UE de coopérer avec la Suisse « dans une approche aussi globale et équilibrée que possible »⁴¹, approche qu'il souhaite multilatérale ou, à défaut, bilatérale. De son point de vue, les traditions démocratiques helvétiques ainsi que la neutralité historique du pays ne représentent pas des obstacles à l'adhésion. Au contraire, il estime que les coopérations européennes doivent précisément fournir des solutions « variables selon les désirs, les desseins, les situations de chaque pays » sans « qu'il [ne] soit nécessaire pour la Suisse de renoncer à ce qui forme son statut depuis si longtemps »⁴². Dans la conception européenne de François Mitterrand, la Confédération helvétique garde ainsi une place équivalente aux autres États européens⁴³ et ne doit pas être isolée hors des réalisations communautaires. Simple « épisode historique »⁴⁴ qu'il s'agit de « respecter », le réflexe identitaire du 6 décembre 1992 n'est à ses yeux pas l'apanage des Suisses : « c'est un réflexe qui existe dans chacun de nos pays ; cela a été d'ailleurs à l'origine de diverses convulsions au sein de l'Union européenne »⁴⁵.

François Mitterrand : un passeur d'Europe en Suisse

François Mitterrand aimait la Suisse car il aimait l'Europe. Il ne cessa de répéter ce message au cours de ses huit déplacements en Suisse entre 1983 et 1993. En « passeur », François Mitterrand encouragea la Suisse à devenir « actrice » du jeu européen multilatéral qui se dessinait sur le continent. Tant la Confédération helvétique que l'Europe elle-même sortiraient enrichies de cette participation active, comme il l'affirmait en 1989 déjà :

Ce qu'apporte la Suisse à l'Europe et au monde, c'est quelque chose d'original, de spécifique. Cette construction si particulière qui n'a pas été si aisée sert bien souvent de modèle sans pouvoir jamais être imitée. Parvenir à l'intérieur de cette confédération à réunir ces différences, à les rassembler, à les faire s'entendre dans le débat perpétuel, à préserver l'identité de chacun sans nuire à l'identité nationale, à faire que l'intérêt particulier ne nuise pas au bien collectif, c'est une œuvre d'art que je tiens à saluer.⁴⁶

Sans vouloir la convaincre d'intégrer la Communauté européenne, François Mitterrand s'employa à montrer à la Suisse qu'elle en faisait naturellement, culturellement et historiquement déjà partie : il s'efforça de « faire



Papiers d'actualité / Current Affairs in Perspective

N°9 | October 2021

passer » en Suisse l'idée d'une future Europe unie, pacifiée et indépendante. À ce titre, il engagea un véritable dialogue européen avec ses homologues helvétiques, avec pour objectif un échange de visions sur l'Europe du futur. Le discours miterrandien était donc profondément européen et politique : dépassant les considérations structurelles, institutionnelles, juridiques et économiques, il se concentrait sur l'« âme européenne »⁴⁷ qui unit tous les pays démocratiques d'Europe dans un projet commun.

L'ouvrage *François Mitterrand et la Suisse : une amitié européenne* rappelle, à toute fin utile, que la Suisse, malgré ses rejets successifs de toute adhésion à l'UE et de tout accord institutionnel avec Bruxelles et ses voisins, a la chance de se situer au centre de l'Europe et qu'elle peut (et doit ?) développer des relations étroites avec ses voisins, profitables à elle-même et à l'Europe. Trente ans plus tard, la réalité est malheureusement bien différente : avec l'enterrement de l'accord-cadre institutionnel en mai 2021, la Suisse renoue avec sa mentalité de réduit. Pourra-t-elle, une fois de plus, compter sur la compréhension de ses voisins ? Réussira-t-elle à tracer une nouvelle voie d'exception pour profiter des avantages du marché européen sans concéder une once de sa souveraineté ? Rien n'est moins sûr à l'heure où l'Europe ne compte plus 12 mais 27 membres et où les chefs d'États européens ont mieux à faire que de rendre visite et de s'intéresser à un pays voisin dur en négociations, de moins en moins crédible et presque fier de s'isoler.

Bastien Nançoz

* Historien, spécialiste en Etudes européennes



Papiers d'actualité / Current Affairs in Perspective

N°9 | October 2021

¹ NANÇOZ Bastien : *François Mitterrand et la Suisse : une amitié européenne*. Genève : Éditions Slatkine, 2021, 166 pages. Cet ouvrage est une version remaniée et approfondie du travail de Master en Études européennes de l'Université de Fribourg déposé en 2018. L'auteur est lauréat de deux prix prestigieux en France qui récompensent le résultat original de ses recherches scientifiques : le Prix Jean-Baptiste Duroselle 2019 attribué par l'Institut d'Histoire des Relations internationales contemporaines (IHRIC) en association avec la direction des Archives diplomatiques du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères et le 12^{ème} Prix de publication de l'Institut François Mitterrand.

² SCHAUFELBUEHL Janick Marina : « Une dimension méconnue du Mai 68 français : la fuite des capitaux », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2014/4, N° 124, pp.141-154 et FARQUET Christophe : *Le havre fiscal et la globalisation de l'offshore*. Genève : Université de Genève, Working Papers of the Paul Bairoch Institute of Economic History, 3/2017, pp.22-30.

³ Entre autres journaux français et suisses, le quotidien français *Les Échos* laisse clairement entendre cela : « Il est vrai que la Suisse, profondément conservatrice, nourrit un certain scepticisme à l'égard de l'expérience socialiste française (...). » Voir : CAMBON Paul : « F. Mitterrand en Suisse : 48 heures pour dissiper les doutes helvétiques », in *Les Échos*, Paris, 14 avril 1983.

⁴ MITTERRAND François, « Entretien de M. François Mitterrand accordé à la télévision suisse, notamment sur le socialisme, les problèmes monétaires, les relations internationales, les relations franco-suisses », Paris, 13 avril 1983, <https://www.elysee.fr/francois-mitterrand/1983/04/13/entretien-de-m-francois-mitterrand-president-de-la-republique-accorde-a-la-television-suisse-notamment-sur-le-socialisme-les-problemes-monetaires-les-relations-internationales-les-relations-franco-suisses-paris-mercredi-13-avril-1983> (consulté le 24 septembre 2021).

⁵ *Idem*.

⁶ *Idem*.

⁷ *Idem*.

⁸ *Idem*.

⁹ MITTERRAND François ; COTTI Flavio : « Conférence de presse conjointe de MM. François Mitterrand, Président de la République, et Flavio Cotti, Président de la Confédération helvétique », Lugano, 7 juin 1991, <https://www.vie-publique.fr/discours/133543-conference-de-presse-conjointe-de-mm-francois-mitterrand-president-de> (consulté le 24 septembre 2021).

¹⁰ MÜLLER-BRANDECK-BOCQUET Gisela: *Frankreichs Europapolitik*. Wiesbaden : VS-Verlag, 2004, p.117.

¹¹ Ouvrant la voie à l'unification du marché intérieur, la signature et l'entrée en vigueur de l'AUE revêt une grande importance dans la relance de la construction européenne. Voir : SAUNIER Georges : « De la Communauté à l'Union européenne. L'action européenne de François Mitterrand (1981-1995) », in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2001/1, N°101-102, p.23.

¹² KAHN Sylvain : *Histoire de la construction européenne*. Paris : Presses universitaires de France, Licence. Histoire, 2011, p.187.

¹³ MIEVILLE Daniel S. : *6 décembre 1992, le non de la Suisse à l'Europe*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, Le savoir suisse, 2013, p.18.

¹⁴ *Idem*, p.33.

¹⁵ VEDRINE Hubert : *Les Mondes de François Mitterrand : à l'Elysée, 1981-1995*. Paris : Fayard, 2016, p.275.

¹⁶ SAUNIER Georges : *op. cit.*, p.24.

¹⁷ MITTERRAND François : « Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République », Martigny, 15 septembre 1989, <https://www.elysee.fr/francois-mitterrand/1989/09/15/allocution-de-m-francois-mitterrand-president-de-la-republique-notamment-sur-lamitie-franco-suisse-martigny-le-15-septembre-1989> (consulté le 24 septembre 2021).

¹⁸ MIEVILLE Daniel S. : *op. cit.*, p.13.

¹⁹ *Idem*, p.23.

²⁰ MITTERRAND François : « Allocution sur l'importance des régions dans la construction de l'Europe et plus particulièrement sur la Regio Basiliensis », Bâle, 15 décembre 1989, <https://www.vie-publique.fr/discours/139241-allocution-de-m-francois-mitterrand-president-de-la-republique-sur-l> (24 septembre 2021).

²¹ *Idem*.

²² Archives Nationales (AN), AG/5(4)/CD/378, dossier 5, note du conseiller diplomatique (L. Hennekinne) au Président de la République (F. Mitterrand), « Rencontre franco-germano-suisse de Bâle (15 décembre 1989) », Paris, 15 décembre 1989.

²³ Centre des Archives diplomatiques de La Courneuve (CADC), 1935/INVA/6532, note du ministère des Affaires étrangères, « Visite du Ministre d'État à Berne le 8 juin 1990. Relations CEE/Suisse », Paris, 5 juin 1990.

²⁴ Archives fédérales suisses (AFS), E2010A#2001/161#1921*, note du Bureau de l'intégration, DFAE/DFEP, « Visite du Président François Mitterrand en Suisse, le 7 juin 1991 », Berne, 29 mai 1991.

²⁵ *Idem*.

²⁶ MITTERRAND François ; COTTI Flavio : « Conférence de presse conjointe de MM. François Mitterrand, Président de la République, et Flavio Cotti, Président de la Confédération helvétique », Lugano, 7 juin 1991.



Papiers d'actualité / Current Affairs in Perspective

N°9 | October 2021

- ²⁷ Centre des Archives diplomatiques de Nantes (CADN), 89PO2002021/717, « Projet de toast de Monsieur le Président de la République (déjeuner du 7 juin 1991) », 7 juin 1991.
- ²⁸ MITTERRAND François ; COTTI Flavio : « Conférence de presse conjointe de MM. François Mitterrand, Président de la République, et Flavio Cotti, Président de la Confédération helvétique », Lugano, 7 juin 1991.
- ²⁹ *Idem*.
- ³⁰ Cité in : MIEVILLE Daniel S. : *op. cit.*, p.44.
- ³¹ TRESCH Anke : « La Suisse dans et hors de l'Europe » in *Dialogue et cultures : La Francophonie en Europe : le cas de la Suisse romande et de la Communauté française de Belgique*, n°56 – 2010, p.24.
- ³² MIEVILLE Daniel S. : *op. cit.*, p.82.
- ³³ *Idem*.
- ³⁴ CADN, 89PO2002021/805, télégramme diplomatique de l'ambassadeur de France (F. Plaisant), « La Suisse rejette l'accord sur l'Espace économique européen », Berne, 6 décembre 1992, p.2.
- ³⁵ *Idem*.
- ³⁶ CADN, 89PO2002021/805, note du Ministère des Affaires étrangères, Direction Europe (C. Longé), « La Suisse et la Communauté Européenne », Paris, 31 décembre 1992, p.1.
- ³⁷ MITTERRAND François : « Conférence de presse à l'issue du Conseil européen », Édimbourg, 12 décembre 1992, <https://www.elysee.fr/francois-mitterrand/1992/12/12/conference-de-presse-de-m-francois-mitterrand-president-de-la-republique-a-l-issue-du-conseil-europeen-sur-la-ratification-du-traite-de-maastricht-le-budget-et-le-largissement-de-la-communaute-et-sur-la-position-de-la-france-sur-lingerence-humanitaire> (consulté le 24 septembre 2021).
- ³⁸ MITTERRAND François : « Interview accordée à la *Neue Zürcher Zeitung* », 2 décembre 1993, <https://www.elysee.fr/francois-mitterrand/1993/12/02/interview-de-m-francois-mitterrand-president-de-la-republique-accordee-au-neue-zurcher-zeitung-le-2-decembre-1993-sur-la-suisse-et-lunion-europeenne-sur-les-institutions-communautaires-et-le-largissement-de-la-cee-et-sur-les-acteurs-de-la-securite> (consulté le 24 septembre 2021).
- ³⁹ MITTERRAND François ; OGI Adolf : « Conférence de presse conjointe de MM. François Mitterrand, Président de la République, et Adolf Ogi, Président de la Confédération suisse », Interlaken, 3 décembre 1993, <https://www.elysee.fr/front/pdf/elysee-module-8039-fr.pdf> (consulté le 24 septembre 2021).
- ⁴⁰ MITTERRAND François : « Interview accordée à la *Neue Zürcher Zeitung* », 2 décembre 1993.
- ⁴¹ *Idem*.
- ⁴² MITTERRAND François ; OGI Adolf : « Conférence de presse conjointe de MM. François Mitterrand, Président de la République, et Adolf Ogi, Président de la Confédération suisse », Interlaken, 3 décembre 1993.
- ⁴³ « Il faut dépasser cette question des « grands » et des « petits » pays. » Voir : MITTERRAND François : « Interview accordée à la *Neue Zürcher Zeitung* », 2 décembre 1993.
- ⁴⁴ *Idem*.
- ⁴⁵ MITTERRAND François ; OGI Adolf : « Conférence de presse conjointe de MM. François Mitterrand, Président de la République, et Adolf Ogi, Président de la Confédération suisse », Interlaken, 3 décembre 1993.
- ⁴⁶ MITTERRAND François : « Allocution sur l'apport de la Suisse à la Révolution française et sur la liberté de la presse », Martigny, 15 septembre 1989, <https://www.vie-publique.fr/discours/138261-allocution-de-m-francois-mitterrand-president-de-la-republique-sur-l> (consulté le 24 septembre 2021).
- ⁴⁷ SAUNIER Georges : *op. cit.*, p.24.